

L'ÉCLAIR

ORGANE POPULAIRE DE DÉFENSE CATHOLIQUE, POLITIQUE & LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :
RHONE et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Étranger le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

BUREAUX, RÉDACTION, ADMINISTRATION
Place Bellecour, 3, à Lyon, chez MM. Vitte et Perrussel
Boîte dans la cour
Vente en gros : Rue Tupin, 34

ANNONCES :
Écrire directement à M. l'Administrateur du Journal, 3, place Bellecour
Boîte dans cour,
Ou rue du Commerce, 15.
On répondra aux communications qui seront faites.

BULLETIN POLITIQUE

Depuis mercredi, nous avons enfin un ministère, et c'est M. Jules Ferry, le père illustre de l'article 7, que le président de la République a appelé au triste et périlleux honneur de prendre la direction des affaires... et de l'instruction publique aujourd'hui presque laïcisée, c'est-à-dire désorganisée et amoindrie.

Après lui, un groupe d'opportunistes de diverses nuances, parmi lesquels MM. Challemel-Lacour aux affaires étrangères, et Waldeck-Rousseau à l'intérieur, se partagent les portefeuilles. C'est comme un souvenir du grand ministère et un dernier hommage adressé à l'ombre de feu Gambetta.

A la guerre, on a été obligé, malgré tout ce qu'on sait, d'avoir recours à Thibaudin-Comagny, car aucun militaire autre que lui, sauf peut-être Laborde, n'eût consenti à se charger de la besogne plus ou moins honorable et condamnée d'avance par le vote du Sénat, qui consiste à priver de leurs grades, au mépris de la loi de 1834, et à renvoyer de l'armée comme indignes des princes auxquels on ne peut reprocher que leur naissance, leur courage et leur dévouement à la France.

Pour la marine, M. Grévy n'a pas même été aussi heureux; il n'a pas pu trouver dans tout le corps des officiers, qui compte pourtant probablement quelques républicains encore, un seul marin disposé à supporter la responsabilité de ce qui se prépare, et c'est un sénateur, un *civil*, M. Charles Brun, qui va commander à notre flotte et à nos amiraux.

Certes, pour de véritables patriotes, c'est là un spectacle affligeant. Mais depuis six ans surtout, la République nous a si bien habitués aux fautes, aux hontes, aux injustices, que le tempérament national, autrefois si chatouilleux sur les questions d'honneur, a fini malheureusement, lui aussi, par s'y accoutumer, au point qu'il ne s'en offusque plus, et supporte tout avec une sorte d'apathie mêlée de découragement et de résignation.

MM. Ferry, Challemel-Lacour, Thibaudin, voilà les hommes auxquels incombe le lourd fardeau de relever le pays, de lui donner, avec la liberté et la justice, l'ordre, le travail, la paix et la sécurité. Eh bien, toutes ces choses dont la France a un si pressant besoin, ces ministres les lui pourront-ils procurer? Hélas! ce ne sont pas des inconnus pour nous; presque tous ont déjà fait partie des cabinets précédents; nous les avons vus à l'œuvre, et l'expérience qu'ils ont faite du pouvoir n'a pas tourné à leur avantage. La plupart se sont signalés par leurs fautes, leur incapacité ou leur acharnement contre tout ce qui pense autrement qu'eux. C'étaient des politiciens et non des administrateurs.

Seront-ils mieux aujourd'hui? Nous en doutons, ou plutôt, nous sommes sûrs du contraire.

Ferry! C'est la guerre à la religion, à l'enseignement chrétien, la reprise des mesures de violence et de persécution contre le clergé et les congrégations.

Challemel-Lacour! C'est notre diplomatie déconsidérée au dehors au moment où la question d'Orient semble devoir se dénouer, au moment où la France républicaine, isolée au milieu de l'Europe monarchique, se voit entourée d'ennemis et de difficultés.

Thibaudin et Charles Brun! Ce sont les deux grandes forces de la patrie, l'armée et la marine, aux mains d'hommes incapables, regardés avec méfiance par leurs subordonnés. C'est toute notre organisation militaire et navale compromise peut-être à jamais.

Martin Feuillée! C'est la réforme, c'est-à-dire, la dés-organisation de la magistrature par la reprise du projet déposé l'an dernier par M. Cazot; c'est la justice amoindrie et devenant une arme aux mains du gouvernement contre l'opposition.

D'ailleurs, nous ne sommes pas seuls, nous autres, conservateurs, à avoir ces craintes et ces appréhensions. M. Rochefort, dans *l'Intransigeant*, est plus violent encore. Il dit, en parlant de Jules Ferry: « Ces étres-là ne savent même pas deviner ce qu'une action générale peut leur apporter de secours, à un moment

donné. Des choses sales, tant qu'on voudra! Il n'y a que les choses propres qui leur répugnent!

Et la France qui s'écrie: « Il faudrait un coup de balai dans les écuries d'Augias, et c'est Augias lui-même ou son plus proche disciple qu'on charge de ce soin!

« Mais où trouver un Hercule, un demi-dieu, ou tout au moins un homme? Diogène y renoncerait. »

Oui, les hommes sont rares aujourd'hui, ou plutôt ils se cachent. Tant que la République n'aura pas disparu, les comédiens, les saltimbanques et les polichinelles oseront seuls se montrer; mais qu'elle s'effondre d'une façon ou d'une autre, et on verra se présenter en foule les bonnes volontés honnêtes et intelligentes. X.

COURSE AUX NOUVELLES

Rome. — Mardi, 20 février, à l'occasion du cinquième anniversaire de son élection, le Pape a reçu les hommages des cardinaux, puis il a tenu cercle dans sa bibliothèque privée.

Il s'est entretenu d'études historiques avec le cardinal Hergenrother, des affaires de Pologne avec le cardinal Ledochowski, de la question irlandaise avec le cardinal Howard et du mouvement catholique en Orient avec Mgr Paoli, administrateur de Roumanie.

L'Osservatore romano publie aujourd'hui le texte de deux lettres adressées par le Souverain Pontife à l'empereur d'Allemagne.

Ces lettres sont relatives aux négociations récemment entamées entre la curie et la cour d'Allemagne, négociations qui vont être résolues dans un sens de conciliation.

La Société de Saint-François-Régis fonctionne dans notre ville depuis 1837. A la date du 31 décembre dernier, elle avait réalisé 20.718 mariages et procuré la légitimation à 7.881 enfants.

Pendant la seule année de 1882, le nombre des mariages célébrés par ses soins s'est élevé à 414, et celui des enfants légitimés à 163. En outre, la Société, dont on sollicite souvent le concours pour l'obtention des pièces nécessaires aux vieillards qui sollicitent leur admission à la Charité, a pu venir en aide, de ce chef, gratuitement, à 117 personnes pendant le dernier exercice.

L'utilité, la nécessité de cette œuvre, se comprennent aisément dans une grande cité industrielle.

Questions sociales. — Nous avons assisté deux fois déjà à des conférences d'un haut intérêt pour la classe ouvrière. Études sur les anciennes corporations, résultats créés par l'esprit révolutionnaire, tels sont les sujets que M. Pommier, rédacteur en chef de la *Décentralisation*, a traités avec une ampleur extraordinaire.

Nous reviendrons sur ce sujet et nous serons heureux de suivre le conférencier dans toutes ces phases sociales de la grandeur commerciale et industrielle des nations.

Merci à ceux qui ont eu l'initiative de ces réunions, merci d'avance à tous ceux qui y apporteront le concours de leur parole.

Grandeur d'âme. — On sait que, pour avoir permis à quelques soldats de la garnison de Montpellier d'assister à une représentation donnée au Casino, le général Brincourt a été déplacé par M. Thibaudin, l'étonnant ministre de la guerre que nous avons.

Voici l'ordre d'adieu adressé par le général Brincourt à sa division. Nous le donnons comme un modèle de dignité et d'obéissance militaires.

« Officiers, sous-officiers et soldats de la 31^e division d'infanterie, des subdivisions de Montpellier, Béziers, Rodez et Mende, que je commande depuis dix ans et que j'aime comme mes enfants.

« Une décision du gouvernement m'oblige à vous quitter pour aller prendre le commandement de la 17^e division, à Châteauroux.

« Le sentiment de la discipline est trop profond chez moi pour que je ne m'incline pas respectueusement devant un blâme qui émane du gouvernement de mon pays, quelque dur que ce blâme puisse paraître à un grand dignitaire de la Légion d'honneur, à un soldat qui est dans sa vingtième année de grade de général et qui compte autant de blessures ou de citations à l'ordre du jour que de campagnes.

« J'obéis sans hésitation ni murmure.

« Je vous laisse ma famille comme gage de mon désir de revenir parmi vous. Là est toute mon ambition.

« Général BRINCOURT. »

Le général Thibaudin. — Il veut frapper les officiers *cléricaux* de Montpellier, le général. Méfiez-vous, républicains! Il a trop de zèle, cet homme; on dirait qu'il a quelque chose à se faire pardonner par vous.

Et, en effet, M. Thibaudin est un fervent de fraîche date pour dame Marianne. Le 30 janvier 1873, sur la tombe de M. Vassal-Cadillac, zouave pontifical, s'il vous plaît, M. Thibaudin-Comagny ou Comagny-Thibaudin disait: « J'ai une dette à payer à celui qui, *avant d'aller à Dieu*, m'a fait l'honneur de m'associer, dans sa dernière pensée, à sa mère, à son père, à sa patrie. Messieurs, la mort n'est pas seulement une épreuve à subir; la Providence a voulu qu'elle fût aussi une espérance, » etc.

Entendez-vous, républicains? Il a parlé de Dieu et de Providence, votre général! Quelle horreur! Savez-vous seulement s'il est bien converti? à votre place, je tremblerais.

Infamie. — Nos voisins d'au delà les monts ont vraiment un peu trop d'imagination. Voici, par exemple, ce que nous lisons dans *l'Italie* du 19 février:

« Le comte de Charette a été de passage avant-hier à Milan.

« Il se rend à Venise pour s'aboucher avec don Carlos au sujet de la succession du comte de Chambord. »

Cette note est à la fois une perfidie et une sottise: *primo*, parce que, grâce à Dieu, M. le comte de Chambord se porte admirablement bien; *secundo*, parce que S. A. R. don Carlos n'a rien à voir dans la succession du comte de Chambord.

Aménité radicale. — Un de nos honorables abonnés de la Haute-Loire, appartenant à l'une des grandes familles de ce département, M. le vicomte de C***, veut bien nous communiquer la charmante lettre qui lui a été adressée par le comité révolutionnaire et très exécutif de Lyon; nous respectons l'orthographe et le style:

« Laches, fainéant voleurs
« On nous a chassés des villes nous irons à la campagne, chargé par le comité révolutionnaire de Lyon pour la Haute-Loire.

« Je te dis que ta tête et celle des tiens vient d'être mise à prix et qu'avant le premier janvier elles sauteront ou ariveront emprisonnés.

« Pour le comité exécutif,
« Signature illisible. »

Touchante sollicitude maratiste!

En famille! — Deux conseillers municipaux radicaux de Roubaix, accusés de s'être fait ramasser en plein Paris en état complet d'ivresse, lors des funérailles de Louis Blanc, ont accusé, à leur tour, un certain nombre de leurs collègues — toujours radicaux — « de passer la moitié de leurs nuit dans des maisons de prostitution » (*sic*).

Et il paraît qu'ils avaient tous raison.
Linge sale en famille.

M. Lepelletier. — Qui jadis lança le *Petit Lyonnais*, mis en actions pour 4.000.000, quoique n'ayant coûté que 1.400.000 fr.; M. Lepelletier qui créa le *Crédit de France*, le *Crédit de Paris*, les *Vidanges départementales* et les *Coupons commerciaux*, etc... vient d'être arrêté pour contravention à la loi de 1867 sur les Sociétés.

On n'en parlera pas tant que de M. Bontoux... vu que c'est un archi-républicain.

Le Clairon. — Annonce que la famille Grévy cherche à acheter un nouvel immeuble. Elle en a fait visiter deux: l'un, avenue du bois de Boulogne, 37, qui vaut 900.000 fr. environ; l'autre, rue Copernic, 11, qui s'élève à 1.450.000 fr. Quelle bonne vache que la République!

Conservateurs! — Élection municipale à Lyon, section de la Charité; inscrits: 1.239; votants: 742. Fochier, républicain, élu: 373 voix; Cotton, conservateur: 306. Il a manqué 67 voix à M. Cotton, et 500 conservateurs se sont abstenus. Conservateurs!!!.

Évêques. — Dix-sept évêques, dit-on, sont déjà poursuivis comme d'abus au Conseil d'État. Espérons qu'ils y passeront tous; ce sera leur gloire. — Un gouvernement honnête devrait faire passer en police correctionnelle les citoyens Steeg, Compayré et Bert, comme de vulgaires menteurs; le nôtre aime mieux poursuivre ceux qui démasquent le mensonge. On s'en souviendra.

Flambez, Finances! — Les désastres se suivent rapidement: M. Chollet, directeur de la *Banque mobilière*, a été

incarcéré; sa caisse était vide. M. Charles Raynaud, directeur du *Comptoir financier*, à Montpellier, a été aussi arrêté. Nombreux détournements. Et ce n'est pas fini. Conservateurs, vous ne voulez rien faire... que conserver? Vous ne conserverez rien.

Trichinose. — A Malaga, elle fait des ravages nombreux : 50 personnes atteintes. En France, c'est le gros budget qui est trichiné. Les trous sont gros, et on ne peut les compter. Si ça pouvait emmener la R. F.!

Dictionnaire du Figaro. — **Zéro** : Le président de la république des chiffres; il n'est rien, et on ne peut pas s'en passer.

La sœur Saint-Charles. — On se souvient, à Lyon, des cris de joie indécentes poussés par les journaux républicains de notre ville à la nouvelle qu'une sœur « avait donné le jour à un gros garçon dans la gare de Vif (Isère) ».

Cette sœur a eu un peu moins peur que beaucoup de ses compagnes. Elle a attaqué les journaux calomnieux, et a fait condamner sévèrement ceux de l'Isère. Puis elle a poursuivi, de plus, certaines feuilles incongrues de Paris, et la 8^e chambre correctionnelle a condamné la *République française*, l'*Estafette*, l'*Intransigeant* et la *Réforme*. Nous promettons un sucre d'orge à *Lyon-Républicain* s'il en parle à ses lecteurs.

Société de géographie. — On lit dans le *Moniteur égyptien* du 5 février: « S.-E. Ismaïl-Pacha-Eyoub, ministre de l'intérieur et président de la Société khédiviale de géographie du Caire, a offert, au nom de ladite Société à M. Louis Desgrand, président de la Société de géographie de Lyon, une magnifique carte de la basse Egypte. »

M. Louis Desgrand, qui est actuellement en Egypte, a reçu le plus bienveillant accueil de la part des autorités et de la Société khédiviale du Caire qui, indépendamment de la carte de la basse Egypte, a promis d'envoyer à la Société de géographie de Lyon, celles de la moyenne et de la haute Egypte, en ce moment en préparation.

Facultés catholiques de Lyon. — Conférence du vendredi 2 mars: *Vie, mort et résurrection d'une Université catholique*, par M. l'abbé Dumas, doyen de l'École supérieure de théologie.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Son Eminence le Card.-Arch. :

M. Varillon, aumônier à l'Hôtel-Dieu de la Croix-Rousse, a été nommé aumônier des sœurs de Saint-Charles, à Chazay-d'Azergues.

M. Bony, ancien vicaire de Sainte-Blandine a été nommé aumônier à l'Hôtel-Dieu de la Croix-Rousse.

Nous apprenons à l'instant la mort du père Baudrand, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, directeur de l'école navale d'Arcaehon.

L'Alliance

Le gouvernement semble bien décidé à vouloir s'engager de plus en plus dans les voies de la violence au point de vue religieux comme au point de vue politique. Quatorze de nos évêques, à l'heure actuelle, sont traduits devant le conseil d'État pour avoir fait leur devoir en avertissant les fidèles que certains livres en faveur dans les écoles chères au gouvernement (et chères aux contribuables, mais d'une autre façon), sont véritablement des *sources empoisonnées* auxquelles on ne peut en conscience s'abreuver.

Les organes de la secte demandent à grands cris qu'on ne se contente pas d'infirmer eux inculpés une déclaration d'abus, mais qu'on sévisse contre eux *vigoureusement*.

Qu'est-ce que cela veut dire ?

D'abord qu'il faut supprimer le traitement des évêques, comme on en use si bénévolement avec les desservants par ce temps de liberté; en un mot, qu'au clergé, au petit curé de campagne comme au prélat, il faut couper les vivres, en attendant probablement qu'on puisse lui couper le cou.

Et cela viendra si on laisse faire ces Messieurs de la République pas du tout aimable. Supprimer leurs adversaires a toujours été un de leurs arguments favoris. Du coup cela supprime toutes les critiques. On commence dans l'ordre politique par les princes, dans l'ordre religieux par les évêques, et on finit par les simples citoyens, surtout s'ils sont catholiques.

Or, conservateurs, mes amis, je ne sais s'il est dans votre goût de vous laisser supprimer. Pour mon compte, je vous déclare que j'éprouve à cet égard une légitime et sainte répugnance, et que ce ne serait que faute de ne pouvoir faire autrement que j'accepterais la suppression, quelque forme qu'elle revêtît. Comme j'ai de sérieux motifs de croire que cette manière de sentir est aussi la vôtre, permettez-moi un avis.

Considérant que nous ne serons bien défendus que si nous nous défendons nous-mêmes, je vous propose de songer à une alliance défensive.

Comprenons-nous bien. Il ne peut être ici question de sociétés secrètes. Nous sommes gens qui agissons à la face du soleil et qui laissons les ténèbres à ceux qui ont des desseins inavouables. Notre dessein à nous, nous l'avouons : c'est de nous défendre contre la *sauvagerie* qui monte. Le besoin de lui opposer une barrière est suffisamment justifié. Dans quelques jours (si cela n'est fait quand paraîtront ces lignes), on demandera à la Chambre de prononcer l'amnistie des condamnés de Montceau et de Lyon, de ces

jolis Messieurs qui rêvent de faire sauter les croix, les églises, les *repaires de l'infâme capital* et d'ouvrir le ventre (*sic*) aux curés et aux bourgeois. Que la Chambre amnistie, c'est à peu près sûr. Si ce n'est pas aujourd'hui ce sera demain. Et les ouvriers de la Sociale pourront *travailler*, si non avec l'autorisation de M. le maire, du moins avec celle de MM. les députés.

La nécessité de la défense n'est donc pas contestable. Il s'agit de nous mettre à la besogne. Comment? peu importe! je n'ai pas pour mission de proposer une ligne de conduite.

Je ne suis, moi, qu'un sonneur de clairon,

dirai-je avec Paul Deroulède.

Et je dirai encore : Si nous comptons sur le droit d'association pour organiser notre défense, nous avons tout le temps et même plus que le temps d'être supprimés avant d'avoir rien organisé. Au seizième siècle, la ligue n'alla pas demander à Henri IV la permission de se former. On ne nous demandera pas, à nous, la permission de nous *démolir*; on la prendra.

Et ce ne seront ni Jules, ni Daniel, ni la Chambre haute, ni la Chambre basse qui viendront à notre secours.

Simple volontaire de la cause, je lance l'idée; qu'un organisateur la mette en œuvre.

L'instinct de la conservation pourra peut-être encore à notre époque amollie susciter l'effort qu'une pensée plus haute inspira à la France du seizième siècle.

Si nous sommes incapables de cet effort, tant pis pour nous ! Alors, à la garde de Dieu ! et le jour où la Sociale triomphera et promènera la torche et la hache selon ses promesses, que chacun s'arrange de façon à lui faire payer le plus cher possible son triomphe. Z.

Les Intérêts Français en Orient

La France et le protectorat catholique, tel est le sujet d'une remarquable étude publiée dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 février,

La question est trop grave et trop à l'ordre du jour pour que nous passions sous silence les réflexions qu'elle inspire à un écrivain libéral. Certes, il faut que les fautes soient grandes pour que la pédante *Revue* du monde académique ait consenti à sortir de son électionnisme religieux et à flétrir les conséquences de la politique athée. M. Charmes, l'auteur de l'article, n'est pas catholique, il le laisse clairement entendre, mais il est Français. A ce titre, il a droit de se faire écouter. Son jugement n'en est que plus piquant et plus précieux. — « Il y a chez nous, dit-il, des hommes qui ne seront pas satisfaits avant que nous ayons renoncé au protectorat catholique, lequel, pour la Chine seule, s'étend à cinq cent mille personnes. Au moment où les efforts de toutes les puissances commerciales se portent vers cet immense empire, au moment où nous rêvons nous-mêmes de pénétrer dans ses provinces méridionales et d'en attirer à nous les richesses, il faudrait, pour complaire à quelques théoriciens de l'athéisme, abandonner cet admirable instrument de cinq cent mille catholiques qui, suivant Francis Garnier, aiment et connaissent surtout la France. » Ainsi la politique de Colbert et des Bourbons, celle de la France, est abandonnée, pour la politique de Paul Bert. On a vu, dans l'histoire, Henri IV, le roi très chrétien, Richelieu, prince de l'Eglise, protéger et soudoyer les protestants contre l'empire catholique, quand il s'agissait de la grandeur de la France. Aujourd'hui les sectaires qui nous gouvernent sont arrivés à ce point d'aveuglement et de fanatisme qu'ils laissent périr les plus clairs intérêts de la France pour ne pas tendre la main à des religieux qui sont les meilleurs serviteurs de l'influence nationale et de la civilisation. On peut le dire, après avoir lu ces pages écrites par un homme qui ne se pique pas de catholicisme : notre politique n'est plus française. « Oh ! que les Anglais, ajoute-t-il, sont moins aveugles et plus prévoyants que nous ! L'orsqu'on voyage en Orient, on rencontre partout des écoles et des asiles religieux qui travaillent avec une invincible ardeur à répandre la foi chrétienne d'abord et l'amour de l'Angleterre ensuite. » — Répondant à cette accusation spécieuse qu'on sert chaque jour dans les journaux au crédule peuple français, savoir que les jésuites, soldats de la foi, instruments du pape, ne songent qu'à l'Eglise, jamais à la France : « Ceci est tout simplement une odieuse calomnie contre laquelle proteste le témoignage unanime de ceux qui font de la politique extérieure ailleurs que dans l'enceinte de la Chambre des députés ou dans les bureaux d'un journal. Les missions catholiques, disait un marin, le contre-amiral Aube, les missions catholiques sont essentiellement françaises; c'est que, pour les missionnaires, comme pour les populations qu'ils dirigent, la France est toujours le représentant avoué du catholicisme, la plus puissante et la plus complète expression de son génie. » Tel est le témoignage irrécusable d'un homme qui a vu nos missionnaires à l'œuvre et la solidarité féconde du catholicisme et de la France.

Les dernières fautes sont d'autant plus graves que nous ne sommes plus les maîtres incontestés de la Méditerranée. Les derniers événements qui se sont déroulés sur ses bords prouvent que nous avons sur cette mer, jadis française, des rivales puissantes et prêtes à nous évincer des contrées où jusqu'ici nous dominions sans obstacle. En premier lieu se place l'Italie. L'Italie, cette jeune rivale que nous avons créée, nous fait aujourd'hui payer cher la politique imprévoyante d'autrefois. Il est clair que les sociétés secrètes qui ont poussé Napoléon dans cette voie n'avaient pas pour but la grandeur de la France, mais la ruine de la religion. Or, il est de certitude historique que la France et l'Eglise sont solidaires. Les grands siècles de la France ont été les siècles catholiques.

Les derniers mots de cette vigoureuse étude sont pour nos

maîtres : Je rougis, nous dit M. Charmes, de présenter d'aussi petits intérêts (ceux de la France) à des hommes politiques tant occupés à briser des cruxifix dans les écoles et sur les portes des cimetières. Il est évident que de si grandes œuvres valent bien qu'on renonce aux traditions et aux conquêtes de la France.....»

Tel est le résumé de la glorieuse politique de la République anti-française. L'influence nationale s'en va en lambeaux, et c'est un écrivain républicain qui jette le cri d'alarme.

PHILINTE.

La Parole de l'Eglise

L'Eglise catholique se tient toujours sur ses gardes contre les entreprises qui de toutes parts se préparent ou s'exécutent, à cette heure, pour la combattre, ruiner son autorité, pour tenter de réduire sa doctrine à l'état de théorie indifférente à la nation française.

On poursuit ses ministres par de petites persécutions quand on n'ose pas encore en arriver aux plus grandes.

Or, voici que le cri de guerre si connu contre la religion du Christ retentit de nouveau : *Le cléricanisme, voilà l'ennemi!*

Dans un pays comme la France où la puissance des mots suit les caprices de la mode, et où tant de choses sérieuses ou futiles ont le sort d'un refrain de chant en vogue, dont s'engoue le public par passion de la nouveauté ou de la fantaisie, pour oublier le lendemain ce que la veille avait mis en faveur, on aurait pu croire que cette formule politique anti-religieuse serait démodée, qu'elle aurait été mise au tombeau avec son inventeur.

Mais cette formule est de nouveau ressuscitée pour le besoin d'un régime de haine et de peur, que les hommes qui participent au pouvoir veulent faire vivre.

La voix de l'Eglise a retenti et les clameurs précèdent l'agression.

La parole du Souverain Pontife est celle de l'Eglise catholique; les évêques la transmettent aux fidèles. C'est leur devoir de parler, c'est le devoir des catholiques de l'écouter.

L'Eglise a élevé la voix parce qu'un grave péril menace la foi des familles, parce que les ennemis travaillent à pervertir l'intelligence et la conscience des enfants, dès leur entrée dans la vie.

La loi sur l'enseignement primaire, que la saine opinion publique a nommée loi de malheur, a exilé Dieu de l'école, en attendant, ainsi que l'espèrent ses auteurs, qu'on le fasse oublier par les générations nouvelles. Cette loi a pour commentateur principal un de ses auteurs, l'ancien ministre Paul Bert, dont le manuel intitulé : *L'Instruction civique dans l'école* a remplacé le catéchisme.

Ce livre est destiné aux maîtres et aux disciples; or il vient d'être compris, avec ceux de Compayré, Jules Steeg, Gréville, au nombre des livres prohibés par l'Eglise et frappés de l'index.

Nous avons, il y a quelques mois, dans ce journal, discuté spécialement le manuel Paul Bert; nous croyons avoir démontré que ce livre est indigne, comme ceux de ses imitateurs, de figurer dans une bibliothèque pédagogique et surtout chrétienne.

Foi religieuse, liberté de conscience, moralité, vérité, histoire, tout y est travesti, outragé; le mensonge et la haine y dominent.

Il suffit de n'être ni franc-maçon ni républicain jacobin pour fixer au pilori du mépris public les enseignements du nouveau pédagogue Paul Bert.

Son manuel est désormais jugé, non seulement par les catholiques, dont l'auteur a voulu offenser les croyances, mais aussi par tous les hommes qui ont quelque souci de la moralité publique, de la saine éducation de la jeunesse.

Ce livre, ainsi que tant d'autres qui assaillent les regards dans les étalages de librairie, est destiné à augmenter le nombre des victimes de la lecture sans frein. Toutefois, aux charlatans politiques qui s'abattent sur la France afin de l'abatardir, il faut une génération d'imbéciles pour accepter et subir longtemps leur damnation.

Nous avons crié aux familles: garde à vous! nous avons protesté de toutes les forces de notre conviction, mais un anathème vient de tomber sur ces ignominies, il sanctionne notre cri d'alarme.

La parole de l'Eglise fait taire toutes les autres.

Eh bien! le gouvernement s'émue de cette parole, et, comme il ne peut atteindre le chef suprême de l'Eglise, il s'acharne contre les évêques qui unissent leur voix à celle du Souverain Pontife pour signaler le péril, prévenir ses effets, tracer le devoir de conscience que les fidèles ont à accomplir dans l'intérêt de leurs enfants.

A ces évêques on veut imputer un abus de pouvoir, on les traite comme des coupables que les lois répressives doivent frapper.

Le nombre des évêques poursuivis devant le conseil d'État en vertu des articles organiques dont l'autorité est si discutée, augmente chaque jour, et c'est aux plus éminents qu'on s'attaque.

Qu'est-ce à dire? les ennemis de l'Eglise et avec eux les gouvernants ne craignent donc pas de se coaliser pour crier tous ensemble : guerre au cléricanisme! nous savons désormais, grâce à la franchise des plus ardents, que c'est guerre au catholicisme qu'il faut entendre.

Mais que ces ennemis de notre religion expliquent donc pourquoi la séparation de l'Église et de l'État est si souvent provoquée par eux comme une liberté nouvelle.

De la part du gouvernement, l'action est moins accentuée, par ce qu'il espère tenir dans sa main ce clergé français dont la noble et indépendante attitude l'offusque et le gêne. Puis, si la séparation devait affranchir l'État d'une dette la plus légitime de toutes, de cette restitution partielle de la proie confisquée par la Révolution et transformée en traitements modiques, l'État serait de nouveau un banqueroutier ou un voleur, le violateur d'un contrat le plus authentique et le plus solennel qui lie légalement, moralement, strictement les parties contractantes.

Le désir de se soustraire à une obligation publique est combattu par l'espoir de se ménager une arme pour réduire les prêtres à mourir de faim ou à faiblir au prix de leur conscience.

Sommes-nous donc arrivés à une évolution possible dont un gouvernement français croirait capable un clergé qui a fait ses preuves de constante fidélité à ses devoirs, malgré les plus cruelles persécutions?

Quoi qu'il en soit, ces projets de séparation ne sont mis en question, que parce que tous, en France, ennemis ou amis de l'Église, comprennent qu'elle règne dans un domaine à part; que l'âme des catholiques est soumise à son autorité; qu'elle a pour mission d'instruire, d'éclairer, de diriger dans la vie morale et religieuse, de prémunir les catholiques contre les dangers qui peuvent surprendre et compromettre la foi. L'Église a le devoir de prescrire tout ce qu'elle juge opportun de faire, de prohiber ce qu'elle considère comme dangereux ou coupable.

C'est donc à bon droit que les actes qui menacent l'intelligence et la conscience de la jeunesse, comme celles de tous les fidèles sont, par l'Église, signalés et condamnés.

Les catholiques n'ont plus qu'à se soumettre; car pour eux, c'est Dieu qui a parlé.

Ce n'est donc point une accusation téméraire que celle qui a pour but de signaler comme une hypocrite impartialité, cette prétendue neutralité dans l'école, pour ce qui touche à la religion, alors que ceux qui la violent le plus ouvertement sont protégés ou au moins tolérés par le pouvoir, quand ils pénètrent dans l'école où les maîtres religieux sont exclus.

La parole de l'Église, transmise par ses ministres, émane donc d'une autorité légitime; elle est l'expression d'une vérité qui commande la soumission et l'obéissance. Cette parole s'adresse aussi aux persécuteurs de l'Église avec la puissance de la voix divine, pour démasquer les entreprises de destruction commandées par cette société secrète, plus privilégiée que celle des anarchistes de toute espèce dont le gouvernement a peur. La franc-maçonnerie plus forte que le pouvoir public est plus respectée que la liberté qui enfante la charité chrétienne, car ceux qui obéissent à cette puissance occulte sont ceux qui commandent en son nom.

Mais le dernier mot restera toujours à Celui qui est éternel. L. DUCURTYL.

La Pierre Philosophale

Qu'est-ce que la pierre philosophale ?

Il est des gens naïfs qui me répondront: « C'est l'art prétendu de faire de l'or : les anciens philosophes... »

— Allons donc! A vous entendre, tels ou tels savants pourraient nourrir encore la secrète espérance de trouver cette fameuse pierre philosophale, et tous y ont dès longtemps renoncé; car la célèbre pierre est quelque chose de cent fois plus introuvable que ce que vous venez de dire.

Qu'est-ce donc que la pierre philosophale ?

Des politiciens plus avisés diront: La pierre philosophale, c'est un républicain honnête en l'an de grâce 1833.

J'avoue que cette réponse est propre à séduire. Vous représentez-vous, en effet, quelque chose de plus insaisissable qu'un républicain de la République actuelle, honnête homme et convaincu, la nuit et le jour à la fois, le laid et le beau unifiés, l'incapacité et l'intelligence dans la même tête, la stérilité et l'abondance sur le même sol, le froid et le chaud, le mal et le bien tout à la fois !

Néanmoins ce phénomène pourrait encore se rencontrer, et l'on ne pourrait plus dire que la pierre philosophale est quelque chose que nul ne peut trouver.

Je reviens donc à ma question: Qu'est-ce que la pierre philosophale ?

Il y a fort longtemps que je me suis posé ce problème, et ce n'est qu'après de longues et patientes réflexions, après des études scrupuleuses et approfondies, que je suis arrivé à cette définition, à l'abri, je pense, de toutes contestations sérieuses:

La pierre philosophale est en cette gracieuse année 1833, un vrai, un intelligent et un durable ministre.

Et voulez-vous que je vous le dise entre nous: en écrivant ces lignes, j'ai ressenti le légitime orgueil de tout philosophe qui vient de mettre au jour une grande vérité.

Néanmoins, comme l'homme est faillible, et que tout ce qui est bon peut actuellement paraître une pierre philosophale, je prie ceux de nos lecteurs, qui pourraient trouver une meilleure définition, de la faire parvenir en toute hâte au bureau de l'*Eclair*, dans l'intérêt de la science et du progrès.

AUGUSTIN RÉMY.

L'Église dans les temps présents

Parmi les mandements qui ont été lus à l'entrée du carême de cette année dans toutes les églises de France, celui de son Em. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, sur *L'Église dans les temps présents*, mérite d'être signalé.

Le vénérable doyen de l'épiscopat français y fait ressortir avec autant de modération que de dignité l'influence bienfaitrice de l'Église catholique dans tous les siècles qu'elle a traversés; elle a marché avec la civilisation ou plutôt, c'est la civilisation qui a marché avec elle. Et pourtant c'est elle que l'on calomnie aujourd'hui avec le plus de rage, et c'est contre elle que la guerre est faite sans pitié:

Après d'affreux désastres, dit l'archevêque de Rouen, la France respirait. Elle avait recueilli ses ressources pour éloigner l'étranger du sol sacré, mais mutilé, de la patrie. Elle réunissait ses forces pour se raffermir sur les bases ébranlées de l'ordre social et faire face à l'avenir. L'Église, tranquille et active, prodiguait ses efforts pour rallier les partis, rétablir la concorde, et ramener la prospérité par l'observation des lois divines et humaines. Elle vivait en paix avec les pouvoirs publics, avec les communions sorties de son sein, avec ceux même de ses enfants égarés qui s'étaient éloignés de ses croyances et de son culte. Elle n'élevait aucune prétention à la domination, à la possession des richesses. Elle se contentait du peu qui restait à ses ministres pour subvenir à leurs besoins, et ne demandait que sécurité et liberté. Elle n'attaquait personne et faisait du bien à tous, lorsque, tout à coup, un cri sauvage retentit au milieu de la paix générale: « Le cléricalisme, voilà l'ennemi. » Et bientôt un autre cri lui répond: « Le cléricalisme, c'est l'Église catholique. » Ces clameurs insensées, se répétant sur des échos, forment en peu de temps un bruit formidable qui déchaîne les défiances, les haines et les persécutions. Il faut à tout prix affaiblir l'Église, tarir ses ressources, entraver son action, éteindre son influence, lui ravir la formation des générations futures, combattre autant que possible la diffusion de sa doctrine et l'exiler du monde social.

N'est-ce pas là, le tableau fidèle de ce qui s'est passé et se passe sous nos yeux ? Mais pourquoi ce soulèvement inattendu contre l'Église ? Pourquoi ces assauts si violents livrés à une institution qui est debout depuis dix-neuf siècles, et qui était en possession du respect et de l'affection des peuples ? Qu'a-t-elle fait, cette Église, de si criminel ? Quelles accusations produit-on contre cette grande coupable ?... Écoutez et jugez.

L'Église, dit-on, est ennemie de la civilisation et en arrête l'essor. L'Église est ennemie de la liberté.

L'Église, par ses dogmes et ses pratiques, rétrécit l'esprit et abaisse le caractère.

Enfin l'Église, par son empire, nuit au bonheur des nations et des individus.

Reprenons.

L'Église est, dit-on, ennemie de la civilisation: elle en arrête l'essor. Et dans quel pays ose-t-on proférer un tel reproche ? Dans un pays

où, pour le soutenir, il faudrait déchirer toutes les pages de l'histoire. Qu'étaient donc les Gaules, et surtout les pays où nous sommes, avant l'apparition du christianisme ? D'épaisses forêts, des terres incultes, des marécages. Tout est changé; et à qui le doit-on ? Ne sont-ce pas les religieux, infatigables pionniers de l'Église et de la civilisation, dont la cognée a fait tomber les arbres séculaires, dont la pioche a brisé les rochers, dont la charrue a tracé les premiers sillons dans cette terre arrosée de leur sueur, et par eux devenue fertile ? Le sanglier et l'ours reculaient à leur approche et faisaient place à ces animaux domestiques auxiliaires de l'homme, à ces troupeaux florissants, aujourd'hui votre richesse. Ce sont les enfants de l'Église qui, encourageant et exerçant eux-mêmes les arts et les métiers nécessaires à la vie, ont fait naître et développé cette grande industrie dont, maintenant, les produits merveilleux vous étonnent, répondent à tous les besoins de l'existence et embellissent notre demeure terrestre. Ce sont les clercs qui, cultivant les intelligences, comme ils cultivaient le sol, ont établi partout des écoles et des collèges, où les générations qui nous ont précédés ont puisé les connaissances utiles et les éléments des sciences les plus élevées. Ce sont eux qui, par la morale de l'Évangile, ont adouci les mœurs, développé les sentiments d'affection mutuelle et de dévouement porté souvent jusqu'à l'héroïsme. Ces hôpitaux pour les malades, ces hospices pour les vieillards et les infirmes, ces asiles pour les orphelins et les aliénés, ces refuges pour le repentir, où la femme tombée se relève et reprend une nouvelle vie, tous ces établissements que vous voyez autour de vous, attestant le désir de faire du bien aux hommes et de soulager leurs misères, ont été inspirés par l'Église et commencés par elle. C'est donc elle, et nul autre, qui a été la fondatrice et la mère de la civilisation moderne. Les penseurs les plus illustres de notre temps l'ont reconnu.

« L'histoire de la civilisation, écrit Donoso Cortés, est l'histoire du christianisme; en écrivant l'une on écrit l'autre. »

« C'est l'Église, dit M. Guizot, c'est l'Église, avec ses institutions, ses magistrats, son pouvoir, qui s'est défendue vigoureusement contre la dissolution intérieure de l'empire, contre la barbarie; qui a conquis les barbares, qui est devenu le lien, le moyen, le principe de la civilisation entre le monde romain et le monde barbare... Si l'Église catholique n'avait pas existé, le monde entier aurait été livré à la pure force matérielle. »

J'ajoute que l'Église est le soutien de la civilisation.

A quelle condition pouvez-vous conserver les bienfaits de la civilisation et en jouir, sinon par le maintien de l'ordre et de l'harmonie dans le corps social ? Or, cet ordre dépend du respect et de l'obéissance aux lois. Et qui garantit ce respect et cette obéissance, sinon l'Église ?

Nous voudrions pouvoir citer dans son entier, l'éloquent panégyrique de Mgr de Bonnechose: lettres, beaux-arts, sciences, tout a profité par l'Église. Mais le défaut de place nous oblige de passer à la conclusion.

L'Église, cette grande école de civilisation, pour nous servir de l'expression de M. Guizot, est en butte aux attaques les plus acharnées. Ses ennemis, et malheureusement ils sont nombreux et puissants, voudraient revenir à ces temps sinistres où les sanctuaires étaient fermés, les presbytères déserts et les cloîtres ravagés.

Plus d'instruction religieuse, plus de croix dans les écoles et au bord des chemins, plus rien de ce qui rappelle à l'homme l'immortalité de son âme, la justice de Dieu et l'espérance de sa miséricorde; voilà où tendent les efforts de ces sectaires qui, s'ils aboutissaient, conduiraient notre pays à la ruine sociale la plus épouvantable.

Comment y porter remède ? en repoussant hautement toutes les calomnies contre l'Église, en faisant respecter ses ministres, en veillant avec un soin vigilant sur l'instruction et l'éducation chrétiennes de vos enfants, en favorisant leur vocation à l'état ecclésiastique. Souvenez-vous, dit en terminant l'archevêque de Rouen, que cette Église, à laquelle on s'efforce de vous arracher, vous a bénis dans votre berceau, vous a éclairés de ses lumières et vous a montré le chemin de la vie; souvenez-vous qu'elle vous a formés à la vertu, vous a soutenus dans vos épreuves et consolés dans vos maladies; souvenez-vous enfin qu'elle seule vous donne des espérances au delà du tombeau, et que la plus grande grâce est de vivre et de mourir dans son sein.

V. R.

Faux-Cols et République

La rue du Sentier n'est pas contente de la République. Il n'y a pas que la rue du Sentier dans ce cas-là: beaucoup d'autres rues qui ne disent rien n'en pensent pas moins. Mais, puisque nous sommes à la rue du Sentier, parlons de la rue du Sentier.

— Laissez-moi achever, j'ai besoin de votre opinion. Supposez le cas où je vous dirais: « J'ai tué cet homme, quoique j'eusse fait serment de l'épargner... »

— Vous avez fait serment de l'épargner, vous! répéta le général qui bondit sur son fauteuil.

— Elle est mariée, prononça Georges doucement; elle a un enfant; elle m'a dit une fois: « Est-ce vous qui rendrez ma fille orpheline? »

— Mais alors, fit O'Brien, quel jeu jouons-nous, s'il vous plaît ? — Me donneriez-vous votre fille ? demanda Leslie au lieu de répondre.

Le vieux général frappa du pied avec colère.

— Je n'en sais rien! gronda-t-il; que votre serment aille au diable ! Et pourtant, un serment !... Écoutez-moi, Georges, je vous prévient d'une chose: si je vois que vous allez sans arme à un adversaire cuirassé de toutes pièces, je me retire. Vous êtes homme à faire de la magnanimité mal à propos, je vous connais...

Georges lui tendit la main. — Je veux rester digne de moi, dit-il, tandis que son beau sourire éclairait la mélancolie de son visage, digne de ceux qui m'aiment, digne de celle qui m'aimera... peut-être.

O'Brien arpentait la chambre à grands pas. — Vous avez des projets de mariage ? dit-il en se rapprochant tout à coup.

— Oui, répliqua Georges, le bonheur de ma vie est en question, c'est vrai.

— Pourquoi ne m'avez-vous rien dit jusqu'ici ?

— Je ne me l'étais pas dit à moi-même.

Il passa la main sur son front et reprit :

(La suite au prochain numéro.)

LES COUTEAUX D'OR

PAR PAUL FÉVAL

— Vous me racontâtes votre histoire, Georges, modestement et timidement; car vous avez toujours peur, on le croirait, de voler l'admiration de qui vous écoute. Votre histoire n'était pas longue alors, vous n'aviez que vingt ans. Depuis vous avez traversé la mer, vous avez eu d'autres batailles et d'autres souffrances. Je vous ai revu après cinq ans écoulés: j'ai lu de nouveau dans votre âme blessée. J'y ai cherché en vain la haine que j'aurais à votre place, moi qui suis pourtant, à ce qu'ils prétendent, un vrai gentilhomme, un bon catholique et un soldat loyal. Depuis cinquante ans que je porte une épée, je n'ai jamais trouvé d'homme plus vaillant que vous ! Leslie ! Leslie, depuis cinquante ans que je cours le monde, je n'ai jamais ouvert un plus honnête livre que votre cœur ! Oui, oui, je vous donnerais ma fille, avec bonheur, avec reconnaissance, et vous me faites regretter de ne m'être pas remarié quand j'étais jeune encore, voyez-vous, car j'aurais peut-être une fille, en effet, et je serais votre père !

Il avait, en vérité, des larmes dans les yeux. Georges lui rendit sa chaleureuse étreinte. — Me donneriez-vous votre fille, demanda-t-il encore, alors même que je reviendrais en vous disant: « Je l'ai tué ? »

— Des deux mains, *Bégonna* ! Je suis Irlandais. Là-bas la loi anglaise est contre nous et nous sommes parfois obligés de faire nos affaires en dehors de la loi. La chevalerie est morte, mais elle ressuscite

de temps en temps. Il y a des hommes qui sont des bêtes fauves. Si vous aimiez ma fille, je vous dirais: « Arrange-toi ! Casse-moi la tête à ce drôle-là, si tu veux être mon gendre ! »

— Ah ! pourtant, interrompit-il, avant de conclure, je prendrais la main de mon ami Georges, je le prierais de me regarder dans le blanc des yeux, et je lui demanderais s'il est bien sûr d'avoir oublié l'autre Hélène...

— Ellen ! murmura Leslie, dont la voix prit des accents douloureux; jamais je ne l'oublierai. Elle n'est pas coupable, elle est malheureuse... mais je ne peux plus être pour elle qu'un soutien [compatisant et dévoué. Ellen est la femme d'un autre...]

Son front se pencha sur sa poitrine.

Le vieux général secoua la tête et dit brusquement :

— Ah ça ! dit-il, pourquoi toutes ces questions ? Je n'ai point de fille...

— Dans notre pays de Hongrie murmura Georges, nous sommes poètes. Il se passe en moi quelque chose d'étrange. Avez-vous vu parfois ces deux fleurs jumelles dont les boutons se balancent au bout de la tige longue et flexible du rosier *Victoria regina* ? Une des deux roses éclot la première; tant qu'elle garde sa fraîcheur et son parfum, l'autre, sa sœur, cache dans la verte enveloppe du bouton son parfum et le velours orangé de sa corolle. L'aînée se fane, cependant, et tombe; la seconde s'ouvre si parfaitement pareille à la morte, que l'œil charmé se trompe. Ce sont deux fleurs et c'est la même fleur. J'ai eu ce rêve que deux femmes pouvaient avoir la même âme.

— Des rosiers, des corolles, deux âmes pour un seul corps ! grommela le vieux général, j'aimerais mieux un peu de prose tout bêtement intelligible et chrétienne, mon cher enfant: je ne comprends pas l'allemand.

Georges sembla s'éveiller.

— Si vous aviez une fille... reprit-il.

— Encore ! s'écria O'Brien avec impatience.

On dit que M. Ferry vient de faire appeler l'un des grands négociants en faux-cols de cette rue désormais célèbre, pour lui offrir le portefeuille du commerce.

Ce négociant qui, au milieu des graves préoccupations résultant des points de comparaison à établir, entre l'ancien col cassé et le nouveau petit col droit, trouve encore le temps de conférer avec le chef de l'État sur le marasme des affaires en général, et en particulier sur la mauve tenue du blanc et de la cotonnade, ce négociant, dis-je, n'est pas le premier venu. Les Lyonnais, et ils sont nombreux, qui font la saison de Royat, le connaissent bien. C'est, en effet, un fidèle du bacarat, et l'un des auditeurs les plus assidus au kiosque de la musique; il arbore là, consciencieusement, de quatre à quatre, son ruban rouge gagné dans les tissus et une paire de respectables côtelettes blanches qui feraient la gloire d'un homme de robe ou d'un capitaine de frégate.

Eh bien, ce brave homme, tout charmant que nous le connaissons, à la mine souriante, aux allures souples et courtoises comme il convient à un parfait gentleman du calicot, il vient de prendre de l'humeur, pour un peu il s'insurgerait. Et le voilà qui s'en va bravement trouver M. Grévy pour lui exposer que le blanc ne va plus, et que cela vient de ce que les ministres sont trop souvent changés. (Il a trouvé cela tout seul, le soir, en récapitulant le nombre des pièces invendues sur ses rayons.) A vrai dire, M. Grévy se doutait un peu de la chose; mais que faire? Et surtout que répondre en présence d'une aussi touchante naïveté que celle de ce bonhomme du Sentier?...

Soudain, une idée illumine le cerveau du président, il sonne un huissier: « Qu'on fasse appeler M. Jules Ferry. »

M. Jules Ferry arrive haletant.

Je vous présente M. **, ministre du commerce, dit le premier magistrat de la République, en se tournant vers le négociant interdit.

« Merci, monsieur le président, répondit Jules Ferry, mon cabinet est maintenant au complet, advenne que pourra. »

M. **, mis au pied du mur, n'osa formuler aucune objection séance tenante, il se retira confus, moitié hésitant pour la lourde tâche, et moitié flatté dans les replis intimes de sa bien légitime vanité de NOC (comme dit le Bottin). Le lendemain, il était appelé chez M. Jules Ferry, qui recueillait son acceptation, et lui remettait le portefeuille.

Après tout, pourquoi pas? En l'état où en sont les choses, autant celui-là qu'un autre. Ce serait d'ailleurs un moyen spirituel de répondre aux mécontents en les nommant tous ministres. Mais, dira-t-on, il y en aurait trop. Jamais trop avec la consommation qu'en fait la République! J. DE TRAMBAS.

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Dans trois séances successives, les membres de la Société ont été appelés à entendre traiter de l'Industrie de la Soie par trois rapporteurs différents: M. Léon PERMEZEL aborde la question au point de vue industriel et commercial; M. AYNARD, au point de vue de l'enseignement professionnel, et M. GIRAUD, au point de vue historique et archéologique.

Si l'on jette un coup d'œil général sur la production des soieries, on voit que Lyon, en 1881, occupe environ 120.700 métiers à bras, 420.000 métiers mécaniques, pour une production de 375 millions de francs, dont 156 millions de tissus mélangés.

Pour l'Autriche, on peut fixer le nombre des métiers à environ 15.000, dont environ 2.000 mécaniques, et les chiffres d'affaires de 55 à 60 millions.

La Suisse a 35.000 métiers, dont 3.500 mécaniques, et produit pour 80 millions de francs de soieries, de consommation absolument courante.

En Italie, il existe plusieurs centres de tissage, mais la production totale ne doit pas être évaluée au delà de 40 à 45 millions. Il en est de même en Espagne, où il se fabrique pour 25 à 30 millions.

La fabrication anglaise a une importance plus grande qu'on ne pense généralement, et les documents permettent d'estimer cette production à plus de 100 millions.

Sans atteindre ce chiffre, celle de la Russie est de 70 millions qui suffisent à peu près à la consommation du pays.

L'Amérique tisse pour 180 millions de soieries. L'industrie y emploie beaucoup le métier mécanique, et le prix élevé de la main d'œuvre lui rendait la lutte impossible avec les fabrications européennes, sans les droits énormes qui grevent les importations.

Le Japon a 200.000 métiers et la Chine 350.000. Mais ces pays consomment la presque totalité des tissus qu'ils produisent.

Enfin l'Allemagne se présente avec 87.000 métiers représentant pour 225 millions de soieries diverses: C'est notre concurrent le plus redoutable. En quoi réside donc la force des fabricants allemands dont la production s'élève comme chiffre, quand la nôtre diminue?

Ce n'est pas précisément dans le bon marché de la main d'œuvre, comme on est enclin à le croire. Les prix payés aux ouvriers d'Outre-Rhin ne sont pas sensiblement inférieurs aux nôtres, et la différence est plutôt dans l'organisation générale de l'industrie.

Tout d'abord, les soies y sont vendues à neuf mois de crédit, et bien que le prix des matières en soit proportionnellement augmenté, cet usage offre néanmoins un grand avantage pour les jeunes gens intelligents qui peuvent créer une maison avec un capital minime.

De plus, les chefs de maison fournissent une somme de travail personnel, et le plus ordinairement, pendant que l'un des associés dirige la fabrication, l'autre voyage en quête continue d'affaires. C'est donc en ce point surtout, qu'il faut chercher peut-être la solution de la question; le fabricant allemand vend directement ses produits au consommateur. Ajoutons que ces produits sont plus soignés que chez nous.

Il nous faut donc chercher des débouchés directs et ne point nous en remettre à des intermédiaires, le plus souvent de nationalité étrangère. Il faut aussi perfectionner les engins mécaniques et en multiplier les applications.

De l'avis du rapporteur, l'industrie n'aura atteint l'appogée de la perfection que lorsque la machine arrivera à accomplir la presque totalité de la besogne [matérielle et que l'homme n'aura à remplir que son rôle naturel, celui de conducteur ou surveillant de la machine.

Avec ce mode de fabrication, l'ouvrier n'a plus à craindre ce chômage trop facile, un peu égoïste que lui impose le fabricant, aussitôt qu'il y trouve la moindre convenance. En outre, des essais se font pour transformer l'atelier exploité en famille, en petit atelier mécanique avec moteur, et le temps n'est pas très loin peut-être où les

métiers à bras iront rejoindre les diligences de nos pères que personne ne regrette de voir remplacées par les chemins de fer.

M. AYNARD examine si les moyens d'éducation et d'instruction technique mis à la portée des patrons et ouvriers sont suffisants.

Nous ne produisons plus que le tiers de la consommation générale du globe.

Deux causes principales ont amené cette diminution:

1° L'enrichissement qui s'est produit en Europe durant ce siècle. Au fur et à mesure qu'ils se sont enrichis, les différents pays ont voulu se passer de leurs voisins: ils se sont appropriés une foule d'industries, jusque-là inconnues chez eux, et ont élevé des barrières contre la concurrence étrangère;

2° La vulgarisation du goût. Nous en avons autrefois presque le monopole: mais grâce aux expositions, nos voisins se sont formés peu à peu, et aujourd'hui l'Angleterre nous envoie des céramiques, des tapis, des vitraux de très bon goût.

Il faut ajouter qu'en France même nous avons une rivale redoutable: la ville de Roubaix. On y fabrique aujourd'hui pour quinze millions d'étoffes d'ameublement: tandis qu'à Lyon on ne dépasse pas le chiffre de trois millions. Roubaix possède une École des arts décoratifs: Lyon attend encore la sienne.

Actuellement patrons et ouvriers lyonnais n'ont pas de rivaux au point de vue industriel.

Au point de vue commercial, au contraire, il y a des progrès à réaliser: ainsi il faut nécessairement que les Français comme les Allemands aient de leurs nationaux pour les représenter à l'étranger, il faudrait aussi que les consuls fussent choisis plus judicieusement.

Quels sont, actuellement, les moyens d'éducation et d'instruction industrielles à Lyon?

Pour la partie commerciale, il y a la Martinière, fondée en 1833, et comptant environ 500 élèves, et qui a fourni déjà près de 20.000 sujets tant à l'industrie qu'au commerce lyonnais, mais surtout au commerce. Les méthodes d'enseignement y sont excellentes.

Viennent ensuite: l'école primaire, supérieure dont les programmes sont un peu confus; l'institution des Frères de la montée Saint-Barthélemy, cette rivale de la Martinière, qui ne compte pas moins de 600 élèves et fournit à toutes les carrières usuelles des sujets excellents; l'enseignement secondaire spécial, institution bâtarde qui n'a pas encore produit de résultats appréciables; et les Cours municipaux.

A un degré plus élevé nous avons l'École centrale lyonnaise, fondée en 1857; l'École supérieure de commerce, fondée en 1872; enfin la Société d'enseignement professionnel.

Pour la partie artistique, nous avons six écoles municipales de Lyon, comptant 800 élèves, les cours de dessin des deux Martinières, le cours normal d'instituteurs à la Martinière; enfin, au-dessus l'École nationale des beaux-arts fondée en 1805, pour former des artistes de divers ordres et des dessinateurs industriels; malheureusement l'École nationale n'atteint guère que le premier de ces buts.

A l'École nationale est annexé un cours de modèles vivants.

Enfin pour compléter l'enseignement commercial et industriel, il y a les musées, les bibliothèques et l'atelier d'expérimentation de la Croix-Rousse.

Si l'on fait la somme totale des élèves qui profitent de ces divers enseignements que l'on en déduit les amateurs, les personnes occupant déjà des places et venant seulement pour compléter leurs connaissances, on n'arrivera guère qu'au chiffre de 3.000, c'est évidemment insuffisant.

Nos concurrents sont plus avancés à ce point de vue.

On peut remarquer que dans ce qui précède, il n'est pas question des ouvriers proprement dits; c'est que pour eux rien n'a été fait jusque-là.

Il y aurait urgence à fonder à la Croix-Rousse non pas une école, mais une institution spéciale, comme des Cours du soir, des ateliers d'expérimentation, des collections.

Il faudrait aussi ne pas concentrer toutes les richesses artistiques à Paris, mais en faire profiter la province.

Enfin M. Aynard émet le vœu qu'un salon des arts industriels soit organisé chaque année, afin d'encourager les artistes.

Nous terminerons cette étude d'ensemble, en donnant prochainement l'analyse du rapport de M. GIRAUD, conservateur des Musées archéologiques de Lyon. JEAN DE LYON.

SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS

LE SALON DE 1883

Chaque vendredi, c'est le rendez-vous au Salon de tout le *high life* lyonnais, on y vient comme à une réunion mondaine; les dames font assaut de toilettes et les messieurs de galanterie, et réellement ils ont besoin de se retremper dans les vieilles mœurs françaises.

Jadis, on saluait une femme jusqu'à terre, fût-elle noble, bourgeoise ou roturière, quand on la rencontrait dans un escalier ou trotinant sur la *cadette*; aujourd'hui, si donc! on croirait déformer son chapeau en la saluant, ou tordre le talon de ses bottes en lui cédant le pas.

Le salon, le vendredi, est surtout le marché aux mariages; les familles s'y rencontrent; on montre au jeune homme la demoiselle en question, et à la jeune fille le petit crevé, qui aspire à faire son bonheur, et vous croyez que ce groupe de matrones erubannées, qui font cercle autour du gracieux tableau de M^{lle} Koch, se félicitent mutuellement que leur sexe soit décoré en la personne de M^{lle} Dodu pour sa conduite courageuse pendant la guerre de 1870. Pas du tout! Approchez-vous: on escompte la dot de M^{lle} X et l'on soupèse la corbeille.

Les aimables visiteuses interrogent les habitués du salon. On veut connaître les artistes en renom, les journalistes en vedette et les critiques qui mettent à la sauce piquante les brochets de M. de Cocquerel, et traitent de plats d'épinards les paysages de M. Beauverie.

Vous voyez, Mesdames, ce monsieur enveloppé dans sa fourrure, et qui paraît gelé sous vos regards brûlants malgré les trente degrés réaumur, que vous subissez au Salon; c'est le critique d'un grand journal quotidien qu'on appelle la *Girouette Lyonnaise*.

Comme il a peu de mémoire, il prend sur son carnet le croquis des tableaux dont il veut faire la description, manière de se donner du genre.

Ce tout petit homme grimaçant, sautillant sur ces tibias; c'est la bête noire des exposants; il est d'une telle force qu'il rendrait des points à M. Manet, il ne vient à l'exposition que la semaine, les jours suivants, il est plus tranquille, on a mis à sa disposition une échelle à roulettes pour examiner les ta-

bleaux de plus près, son article fait la pluie et le beau temps et invite les amateurs aux surenchères.

A propos de mon dernier article, il y a eu unanimité parmi les artistes pour reconnaître que j'avais raison quand j'annonçais que la quantité de dames et de jeunes filles qui ont exposé était une vraie plaie du salon.

Il est bien entendu qu'il y a des exceptions et que le salon a reçu nombre de tableaux qui font honneur au sexe faible.

On voit toujours avec plaisir les fleurs de M^{me} Puyroche-Wagner; les études bibliques de M^{me} Salles-Vagner, les portraits de M^{me} Garonne, fidèle chaque année à ces rendez-vous artistiques et toujours en progrès.

J'en oublie beaucoup dans cette rapide énumération et j'avoue que ma mémoire peu galante me fait défaut; mais je ne suis pas encore prêt à déposer ma plume de critique du Salon, ce qui est différé n'est donc pas perdu.

L'autre jour, en passant devant le charmant tableau de M. Carpentier, qui est d'un réalisme vrai et élégant, j'ai pris un jeune ménage sur le vif.

Une jeune femme suspendue au bras de son mari, comme la vigne à l'orme ne peut s'empêcher, tout en regardant le tableau: *Blessée au cœur*, de s'écrier: gredin! le mari était prévenu.

Tout à côté, est l'immense tableau de M. de la Brély; quelle drôle d'idée d'avoir représenté sa femme dans une chaise à porteurs; dont il a supprimé les brancards pour les besoins de la cause, ne dirait-on pas qu'on porte M^{me} de la Brély à l'hôpital ou chez M. Fleurant; il est vrai que la robe de satin qui l'enveloppe et dont son habile mari est un fabricant émérite est là pour indiquer les fantaisies d'un artiste et le caprice d'une jolie femme qui se plaisait au milieu des vieux meubles.

En face, une grande toile représentant une fille de ferme fabricant du beurre... sallé... quelle originalité de l'avoir peinte grande comme nature. Les mauvaises langues prétendent que M. Sallé a reçu cette commande de la part d'un fabricant de margarine, pour servir d'enseigne sans doute. Je remercie M. Sallé, de m'avoir appris comment on faisait le beurre; on apprend beaucoup de choses cette année à l'exposition, même à faire des galoches, grâce à M. Bidault. DE LAPALLETTE.

BULLETIN FINANCIER

Nous consacrons ce bulletin à la Foncière Lyonnaise.

Comme c'est une valeur locale, ce qui la concerne peut intéresser un certain nombre de nos lecteurs.

Cette Société au capital de 50 millions, divisés en 100 mille actions a été fondée en 1879.

Le 20 novembre 1880, le capital fut porté à 400 millions et le nombre des actions à 200.000.

Les actions sont aujourd'hui libérées de moitié et les titres sont au porteur.

Elle a pour objet toutes les opérations se rattachant à l'exploitation par vente ou achat, locations, prise à bail ou constructions, d'immeubles et de terrains situés en France et à l'étranger.

Le Conseil a la faculté de faire des emprunts et d'émettre des obligations, jusqu'à concurrence du double du capital actions.

Il a usé de ce pouvoir en empruntant au mois d'août 1880, une somme de 50 millions au taux de 4 1/2 0/0.

Au mois d'avril 1881, on a émis 25.000 obligations à 330 fr., remboursables à 500 fr. et rapportant 15 fr.

La garantie de ces obligations, lorsque tout le capital social sera engagé dans des opérations immobilières, sera représenté par ces immeubles.

Voici maintenant quelques renseignements sur sa situation.

Le premier exercice qui comprenait cependant plus d'un an, n'a pas été brillant.

Les bénéfices nets se sont élevés seulement à la somme de 804.545 fr., 21 c.

L'assemblée du 14 novembre 1881, a constaté une amélioration et celle du 28 mars 1882, a accusé un bénéfice de 4.643.675 fr. 57 c. et proposé un dividende de 13 fr. 75, soit 5 0/0 environ du capital versé.

Néanmoins, ce succès relatif, ne suffit pas à garantir l'avenir de la Société.

Les compagnies immobilières n'ont jamais donné jusqu'ici de bons résultats.

La Rente foncière et la grande compagnie immobilière en sont de tristes exemples.

La raison, c'est que les compagnies immobilières sont grevées de frais. Comme les particuliers qui administrent eux-mêmes, elles ne peuvent pas se contenter de 4 à 5 0/0; il leur faut davantage. Et il est rare que les meilleurs immeubles puissent sensiblement dépasser ce rendement. Ne trouvant pas, d'autre part, à emprunter au-dessus de 5 0/0, parce que le gage immobilier qu'elles offrent n'est pas assez séduisant; elles ont toutes les peines du monde à équilibrer les bénéfices et les dépenses.

D'un autre côté, à moins de circonstances dépendant du hasard, les reventes d'immeubles avec bénéfice, sont à peu près impossibles, et la spéculation sur des terrains nus, offre plus de risques de pertes, que d'espérances de plus values. On a tant fait depuis quelques années, dans les grands centres qu'il y a peu à faire; et sur des points éloignés, jusqu'ici inexploités, on opère en plein inconnu.

Survienne une crise immobilière, abaissant le taux des loyers, et créant des non-locations, la société pourrait périr.

La compagnie a acquis des terrains à Canne, à Nice, à St-Raphaël à Menton et à San-Remo, pour une somme d'environ 11 millions.

On compte sur une plus-value considérable. C'est possible, mais ce n'est pas prouvé. Et en attendant, ces terrains ne rapportent presque rien.

Donc sans vouloir préjuger l'avenir d'une société qui est, croyons-nous, et nous le conseillons aux sociétés capitalistes et à nos lecteurs de ne pas s'engager dans une valeur, dont le succès est possible, mais n'est pas démontré. L. G.

Le Gérant: Étienne LABROSSE.